

Les résolutions adoptées par l'AGO de la société ARTES du 27 juin 2015

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers et les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2014 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2014	=	21 555 738 TND.
- Résultats reportés	=	26 168 544 TND.
	
Total	=	47 724 282 TND
- Réserves légales	=	NEANT
- Bénéfice distribuable	=	47 724 282 TND.
- Dividendes de l'exercice 2014	=	-17 212 500 TND.

(Soit 0,450ND par action)

A Prélever sur les résultats reportés de 2013

- Le solde à affecter aux résultats reportés	=	30 511 782 TND.
--	---	-----------------

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,450 TND par action, soit un montant total de 17 212 500 TND et fixe la date de distribution des dividendes à partir du 10/07/2015.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et Quitus entier et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2014.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence de l'exercice 2015 aux administrateurs à raison de 5 000 DT par an et par administrateur. Les trois frères MZABI et la société DALMAS représentée par Mr Moncef MZABI déclarent renoncer aux jetons de présence relatifs à l'année 2014.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Septième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société Les commissaires aux comptes associés (membre de PWC) représenté par son gérant Monsieur Ahmed Bel ifa un nouveau Co-commissaire aux comptes pour une période de trois ans à partir de l'année 2015 soit pour les années 2015, 2016 et 2017. Le mandat du Co-commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'année 2017.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Huitième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le renouvellement du mandat des quatre administrateurs suivants ;

- *Monsieur Moncef Mzabi*
- *Monsieur Mzoughi Mzabi*
- *Monsieur Mohamed Sadik Mzabi*
- *La société DALMAS ;*

Et ce pour une période de trois ans soit pour les exercices 2015,2016 et 2017. Les mandats respectifs des quatre administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'année 2017.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer un nouvel Administrateur représentant les petits actionnaires Monsieur HAMMADI MOKDADI pour la période

restante du feu Mohamed Riahi décédé durant le mois de Février 2015, et qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'année 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer deux nouveaux Administrateur, un siège pour la société CODEV représenté par Monsieur Mzoughi MZABI et un deuxième pour Abu Dhabi Fund For Development représenté par Monsieur Faycel ASSOUIDI et ce pour une période de trois ans soit pour les exercices 2015,2016 et 2017. Les mandats viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'année 2017 et de porter par conséquence le nombre des administrateurs à Neuf (09).

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2014

ARTES S.A.

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au	
	31-déc-14	31-déc-13
Actifs		
Actifs non courants		
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	2 227 947	2 218 521
Amortissements des immobilisations incorporelles	-1 798 328	-1 741 520
	429 620	477 001
Immobilisations corporelles	11 336 183	11 264 179
Amortissements des immobilisations corporelles	-6 980 016	-6 585 409
	4 356 168	4 678 770
Immobilisations financières	17 091 890	16 106 190
Total des actifs immobilisés	21 877 678	21 261 961
Total des actifs non courants	21 877 678	21 261 961
Actifs courants		
Stocks	9 358 350	11 364 189
Clients et comptes rattachés	6 654 351	4 880 604
Provisions sur comptes clients	-1 109 206	-1 088 282
	5 545 144	3 792 322
Autres actifs courants	1 515 918	1 057 045
Provisions sur autres actifs courants	-2 000	-2 000
	1 513 918	1 055 045
Placements et autres actifs financiers	66 700 000	94 010 000
Liquidités et équivalents de liquidités	4 745 784	2 170 795
Total des actifs courants	87 863 197	112 392 351
Total des actifs	109 740 874	133 654 312

ARTES S.A.
BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au	
	31-déc-14	31-déc-13
Capitaux propres et passifs		
Capitaux propres		
Capital social	38 250 000	38 250 000
Réserves	4 400 067	4 400 067
Résultats reportés	30 511 782	26 168 544
Total des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice	73 161 849	68 818 611
Résultat de l'exercice		
Total des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice	73 161 849	68 818 611
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	350 000	350 000
Total des passifs non courants	390 000	390 000
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 161 461	42 491 310
Autres passifs courants	19 027 392	21 954 390
Concours bancaires et autres passifs financiers	172	-
Total des passifs courants	36 189 025	64 445 701
Total des passifs	36 579 025	64 835 701
Total des capitaux propres et des passifs	109 740 874	133 654 312

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2014.

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement Exonéré	Réserves spéciales de réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2013		3 187 500	515 473	59 594	22 000 483	20 679 312	84 692 362
Affectation du résultat 2013 (PV AGO du 19 Juin 2014)							
- Résultats reportés	-	637 500	-	-	20 041 812	-20 679 312	-
- Dividendes	-	-	-	-	-15 873 750	-	-15 873 750
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	21 555 738	21 555 738
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2014	38 250 000	3 825 000	515 473	59 594	26 168 545	21 555 738	90 374 350
Affectation du résultat 2014 (PV AGO du 27 Juin 2015)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	21 555 738	-21 555 738	-
- Dividendes	-	-	-	-	-17 212 500	-	-17 212 500
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	21 555 738	21 555 738
Capitaux propres après affectation au 31/12/2014	38 250 000	3 825 000	515 473	59 594	30 511 782	21 555 738	94 717 588

